

FICHE PRATIQUE 6.1 – TABLEAU RECAPITULATIF DES EPREUVES DE L'EXAMEN AE



La transmission de l'attestation de stage de mise en situation professionnelle au service Formation de La FFE constitue un prérequis à l'inscription aux épreuves certificatives.

UC 1 – Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre				
Modalités de l'examen	Durée/Déroulement	Compétences évaluées	Critères évalués	Evaluateurs
Epreuve 1 : Mise en situation professionnelle	Certification au sein de l'entreprise de stage en contrôle continu	Assurer l'entretien des installations et du matériel de la structure équestre	Met en œuvre un programme d'entretien et de propreté des installations	Evaluation par le tuteur ou le maître de stage
			Met en œuvre un programme d'entretien du matériel	
			Rend compte des dysfonctionnements constatés	
		Participer à la sécurisation des infrastructures et du matériel de la structure équestre	Applique les consignes en vue de sécuriser l'établissement et l'utilisation du matériel	
			Repère les facteurs de risques et en rend compte	
			Participe à la mise en œuvre de la réglementation applicable à la structure	
Epreuve 2 : Production et soutenance d'un rapport de stage	- Présentation du rapport : 15 minutes - Entretien : 15 minutes maximum	Contribuer à l'accueil et à la promotion de la structure équestre	Renseigne et intègre les clients en s'adaptant aux publics accueillis	Jury composé de 2 évaluateurs
			Informe sur le mode de vie des équidés la manière de les aborder	
			Orienté et met en valeur les activités de l'établissement	

UC 2 -Participer à l'animation et à l'encadrement des activités équestres en sécurité

Modalités de l'examen	Durée/Déroulement	Compétences évaluées	Critères évalués	Evaluateurs
Epreuve 1 : Dossier pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de 2 actions choisies par les évaluateurs pendant 15 minutes maximum - Entretien d'une durée de 15 minutes maximum 	Préparer une animation, une séance encadrée dans les activités équestres en sécurité	Analyse et respecte les consignes en vue de la préparation de l'animation, de la séance	Jury composé de 2 évaluateurs
			Prend en compte les caractéristiques des publics et le contexte	
			Prévoit un déroulement, des adaptations et des critères d'évaluation	
Epreuve 2 : Mise en situation professionnelle – Conduite de séance en sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - 30 min de préparation - 20 min maximum pour la séance 	Conduire une animation, une séance encadrée dans les activités équestres en sécurité	Met en place les conditions nécessaires au bon déroulement de l'animation ou de la séance en faisant respecter les règles de sécurité	
			Assure l'animation du groupe en veillant à l'implication de tous les participants	
			Adapte le déroulement de l'animation ou de la séance en fonction de l'atteinte des objectifs poursuivis et des aléas rencontrés	
Epreuve 3 : Mise en situation professionnelle - Entretien	Entretien d'une durée de 10 minutes maximum	Evaluer et rendre compte du déroulement d'une animation, d'une séance encadrée dans les activités équestres	Evalue le déroulement de l'animation, la séance	
			Evalue les progrès et la satisfaction des participants	
			Evalue son action et en rend compte	

UC 3 - Mobiliser les techniques professionnelles permettant d'assurer le travail d'entretien, les soins et le bien-être de la cavalerie d'école

Modalités de l'examen	Durée/Déroulement	Compétences évaluées	Critères évalués	Evaluateurs
<p><u>Epreuve 1 :</u></p> <p>Mise en situation professionnelle - Entretien de la cavalerie et convoyage d'équidés</p>	<p>Certification au sein de l'entreprise de stage en contrôle continu</p>	<p>Assurer l'entretien, les soins et le bien-être des équidés</p>	<p>Met en œuvre d'un programme d'entretien et de soins courant des équidés</p>	<p>Evaluation par le tuteur ou le maître de stage</p>
			<p>Evalue l'état d'entretien physique et moral des équidés et adapte les soins en conséquence</p>	
			<p>Rend compte d'un comportement anormal ou de la nécessité de l'intervention d'un vétérinaire</p>	
		<p>Assurer le convoyage d'équidés</p>	<p>Respecter la réglementation en vigueur en matière de transport d'équidés</p>	
			<p>Mettre en œuvre les procédures de sécurité liées au convoyage d'équidés</p>	
			<p>Mettre en œuvre les manipulations nécessaires au convoyage d'équidés</p>	
<p><u>Epreuve 2 :</u></p> <p>Mise en situation professionnelle - Démonstrations techniques</p>	<p>a) Démonstration technique de travail d'un équidé à pied en longe d'une durée de 10 minutes maximum</p> <p>b) Démonstration technique montée de travail d'un équidé sur le plat d'une durée de 10 minutes maximum</p> <p>c) Démonstration technique montée à l'obstacle ou sur un parcours en terrain varié (PTV) d'une durée d'une durée de 10 minutes maximum</p>		<p>Assure le travail d'entretien monté de la cavalerie d'école</p>	<p>Jury composé de 2 évaluateurs</p>
			<p>Assure le travail d'entretien à pied de la cavalerie d'école</p>	
			<p>Evalue le comportement et l'adaptation de la cavalerie d'école</p>	